

Mis en ligne le 09/10/2023  
Sur www.plouedern.fr

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 03 octobre 2023

Délibération N° : 2023/10/03/10

L'an deux mille vingt-trois, le trois octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 21 - présents : 20 - votants : 20.

Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 20 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARALT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY, BLONS (arrivé au point N°3).

Absents et excusés : M. AVETAND.

Secrétaire de séance : Mme Michèle CASU.

Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS)

## DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION AMADEUS

Mme Carine NOWAK, Adjointe au Maire, présente la demande de subvention de l'association AMADEUS.

Mme Carine NOWAK en profite pour rappeler les principales missions de l'association :

- Services et soins aux séniors ;
- Accompagnement du handicap ;
- Enfance et parentalité ;
- Entretien de la maison ;
- Aide aux aidants.

La demande de subvention vise à financer les temps de convivialité pour les bénéficiaires de l'association et leur entourage afin de limiter leur isolement :

- Visite de courtoisie ;
- Visite anniversaire ;
- Ateliers thématiques ;
- Sorties ;
- Repas partagés ;
- Sophrologie ...

Mme Carine NOWAK informe qu'AMADEUS suit actuellement 46 personnes sur Plouédern et fait la demande de subvention suivante : 1.380 € pour 2023, soit 30 € par personne suivie. Elle rappelle également que la commune Plouédern verse 30 € par personne suivie par l'association ADMR.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le versement d'une subvention de 1 380 € à l'association AMADEUS pour l'année 2023.

La Secrétaire de séance,  
Michèle CASU



Le Maire,  
Bernard GOALEC

